



Convocation à la séance du Conseil communal
Jeudi 23 février 2023, à 20h00
Grande Salle du Motty

Ecublens VD

ORDRE DU JOUR

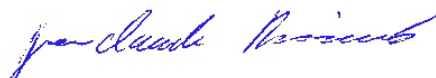
1. Appel
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 09 décembre 2022
5. Assermentation
6. Nomination d'un membre remplaçant(e) à la Commission d'urbanisme
7. Désignation d'un ou d'une délégué(e) au Conseil intercommunal de l'Organe régional de la protection civile (ORPC)
8. Désignation d'un ou d'une délégué(e) au Conseil intercommunal de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)
9. Désignation d'un ou d'une délégué(e) à la Commission consultative du Fonds pour le développement durable
10. Désignation d'un ou d'une délégué(e) au Conseil d'établissement
11. **Préavis 2023/01** : Plan climat et politiques climatiques de la Ville d'Ecublens
Municipaux concernés : Danièle Petoud, Germain Schaffner et Jean Cavalli
Séance de la Commission ad-hoc : mardi 7 février 2023 à 20h00, à l'Auberge communale du Motty, salle des Combles
Commissaires (9) : **Anuta Pichon (UDC)**, Alice Krug et Nicolas Morel (Les Vert·e·s), José Birbaum et Gabriel Delabays (PLR+ID), Maya Frühauf et Aitor Ibarrola (PSIG), Nancy Raveau-Golay et Renzo Posega (Forum)
12. **Préavis 2023/02** : Cheminement de mobilité douce Stand-Crêts, Crédit de construction
Municipal concerné : Jean-Louis Radice
Séance de la Commission ad-hoc : mardi 31 janvier 2023 à 19h30, salle multifonctionnelle du Centre socioculturel
Commissaires (5) : **Pierre Delisle (Forum)**, Didier Realini (UDC), Françoise Favre (Les Vert·e·s), Cédric Sandoz (PLR+ID), Naser Iseni (PSIG)
13. Droit d'initiative

- a. Réponse à l'interpellation de M. le Conseiller Nicolas Morel, Eclairage public, éclairage publicitaire et pollution lumineuse: où en est-on ?
- b. Autres interventions

14. Divers

15. Communications municipales écrites et orales

Le Président du Conseil communal



Jean-Claude Merminod

DÉSIGNATION DES COMMISSIONS CHARGÉES DE RAPPORTER SUR LES OBJETS DE L'ORDRE DU JOUR:

Principe : La personne figurant en tête de liste d'une commission est nommée responsable de la séance. Lors de la séance, la Commission constituée nomme le Président et le Rapporteur.

Le jour et le lieu de la séance sont inscrits sur l'ordre du jour et Mmes et MM. les Municipaux concernés sont déjà avisés.

Les rapports, y compris les rapports des Commissions permanentes, doivent parvenir à Mme Gaëlle Weissert, secrétaire du Conseil, le jeudi soir de la semaine précédant le Conseil (chemin de la Cocarde 5b, 1024 Ecublens – portable 079 447 01 71).

Ils doivent lui être envoyés dûment signés en format pdf à son e-mail : secretaire.conseil@ecublens.ch (Originaux et feuilles des vacations signés peuvent être remis le soir du Conseil).

Les groupes sont convoqués comme suit à 20h00 :

Lundi 20 février 2023	Groupe FORUM :	Salle des combles 2 ^{ème} étage – Auberge
Lundi 20 février 2023	Groupe UDC :	Salle des Arcades
Mardi 21 février 2023	Groupe PSIG :	Salle de conférence 1 ^{er} étage - Auberge
Mardi 21 février 2023	Groupe PLR+ID :	Salle des combles 2 ^{ème} étage – Auberge
Mardi 21 février 2023	Groupe VERTS :	Salle de réception - Mon Repos